

Étude d'impact stratégique  
du Plan d'intervention gouvernemental  
de protection de la santé publique  
contre le virus du Nil occidental

RAPPORT SECTORIEL

11

Relations avec le  
milieu d'accueil



Étude d'impact stratégique  
du Plan d'intervention gouvernemental  
de protection de la santé publique  
contre le virus du Nil occidental

**RAPPORT SECTORIEL**

**11**

## Relations avec le milieu d'accueil

Décembre 2005

## **AUTEURE**

Karine Chaussé, M. Env.  
Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels  
Institut national de santé publique du Québec

## **AVEC LA COLLABORATION DE**

Yolaine Labbé, M. Env.  
Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels  
Institut national de santé publique du Québec

## **RELECTEURS**

Daniel Bolduc, M. Env.  
Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels  
Institut national de santé publique du Québec

Lucie Corriveau  
Direction de la protection de la santé publique  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

## **SECRÉTARIAT**

Andrée Fortier  
Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels  
Institut national de santé publique du Québec

Cette étude a été réalisée grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux.

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

DÉPÔT LÉGAL – 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2007  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA  
ISBN 10 : 2-550-46449-4 (VERSION IMPRIMÉE)  
ISBN 10 : 2-550-46450-8 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2007)

## AVANT-PROPOS

En septembre 2003, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confiait à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) le mandat de réaliser une étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental (VNO) en cas d'épidémie. Cette étude d'impact était nécessaire en raison du fait que le Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO prévoyait des applications aériennes d'insecticides qui pourraient être réalisées sur une superficie de plus de 600 hectares (ha). Comme la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) assujettit tout programme ou projet de pulvérisation aérienne de pesticides sur une superficie de 600 ha ou plus à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts, l'étude a été amorcée dans ce contexte.

Au cours de la réalisation de l'étude d'impact, plusieurs éléments sont venus influencer son contenu. En effet, l'approche québécoise en matière de VNO a été influencée par l'évolution des connaissances scientifiques de même que par l'expérience acquise au Québec et dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Des rencontres de discussion ont aussi permis de documenter les préoccupations et les perceptions de la population au regard de la problématique du VNO et des pulvérisations aériennes d'insecticides.

Considérant ces nouvelles informations, le MSSS a adopté une nouvelle approche. Malgré le fait que celle-ci ne soit plus assujettie à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts, le MSSS a tout de même choisi de compléter les travaux amorcés sous forme d'une étude d'impact stratégique qui porte désormais sur l'ensemble du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO. Les travaux réalisés dans le cadre de l'étude d'impact initiale sont publiés sous forme de rapports sectoriels annexés au rapport principal en vue d'y apporter un éclairage scientifique.

Comme les travaux menés dans le cadre de l'étude d'impact étaient bien amorcés au moment de sa réorientation à l'été 2005, le lecteur est invité à considérer le changement d'orientation de l'étude lorsqu'il prendra connaissance du contenu des rapports sectoriels.



## SOMMAIRE

Dans le cadre de la réalisation de l'*Étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental (VNO) en cas d'épidémie*, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a voulu intégrer formellement les aspects sociaux à l'étude qu'elle réalisait à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Pour ce faire, l'INSPQ a eu recours à son Unité des communications ainsi qu'à la firme Transfert Environnement, spécialisée en affaires publiques et stratégies participatives. Leur expertise a permis d'offrir à l'INSPQ un soutien professionnel dans l'identification des préoccupations et des perceptions de la population au regard de la problématique du VNO et des pulvérisations aériennes d'insecticides ainsi que dans la planification et l'organisation de consultations auprès du milieu d'accueil à savoir les intervenants concernés par le projet.

Parmi les activités visant à favoriser les relations avec le milieu d'accueil qui ont été réalisées, mentionnons l'émission par le MSSS d'un communiqué de presse annonçant la réalisation de l'étude d'impact. La mise en place d'une surveillance stratégique des médias écrits et électroniques (veille médiatique) ainsi que l'élaboration d'un portrait des communautés susceptibles d'être touchées par le projet (profil social) ont pour leur part contribué à intégrer la dimension sociale à l'étude en cours de réalisation en identifiant les préoccupations et les perceptions des intervenants concernés par le projet.

Malgré le changement d'orientation vers une *Étude d'impact stratégique du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO* à l'été 2005, l'INSPQ et le MSSS ont tout de même choisi de poursuivre les travaux visant l'intégration des préoccupations des intervenants concernés. Ceux-ci ont simplement été adaptés au nouveau contexte de l'étude stratégique. C'est d'ailleurs dans ce nouveau contexte qu'une lettre d'information sur le changement d'orientation de l'étude a été transmise aux intervenants concernés et que les consultations menées par Transfert Environnement ont été poursuivies à l'hiver 2005.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>11-VII</b>
<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>11-1</b>
<b>2 COMMUNIQUÉ DE PRESSE ANNONÇANT LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT .....</b>	<b>11-3</b>
<b>3 VEILLE MÉDIATIQUE .....</b>	<b>11-5</b>
3.1 OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA VEILLE MÉDIATIQUE.....	11-5
3.2 MÉTHODOLOGIE .....	11-5
3.2.1 Médias d'actualité .....	11-5
3.2.2 Sites Web .....	11-6
3.3 ANALYSE DE L'INFORMATION.....	11-6
<b>4 PROFIL SOCIAL.....</b>	<b>11-7</b>
4.1 OBJECTIF POURSUIVI PAR LE PROFIL SOCIAL.....	11-7
4.2 MÉTHODOLOGIE .....	11-7
4.2.1 Analyse de la documentation.....	11-7
4.2.2 Analyse du contenu de la veille médiatique.....	11-7
4.2.3 Entrevues ciblées .....	11-7
4.2.4 Atelier de validation .....	11-8
4.3 ANALYSE DE L'INFORMATION.....	11-8
<b>5 RÉORIENTATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT .....</b>	<b>11-9</b>
5.1 LETTRE D'INFORMATION SUR LE CHANGEMENT D'ORIENTATION DE L'ÉTUDE .....	11-9
<b>6 RENCONTRE D'INFORMATION-RÉTROACTION .....</b>	<b>11-11</b>
6.1 OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA RENCONTRE D'INFORMATION-RÉTROACTION .....	11-11
6.2 MÉTHODOLOGIE .....	11-11
6.2.1 Changement d'orientation de l'étude .....	11-11
6.2.2 Critères décisionnels.....	11-11
6.2.3 Moyens d'intervention.....	11-12
6.2.4 Consultation publique .....	11-12
6.3 ANALYSE DE L'INFORMATION.....	11-12
<b>7 CONCLUSION .....</b>	<b>11-13</b>
<b>8 RÉFÉRENCES.....</b>	<b>11-15</b>
<b>ANNEXE A.....</b>	<b>11-17</b>
<b>ANNEXE B.....</b>	<b>11-21</b>
<b>ANNEXE C.....</b>	<b>11-27</b>
<b>ANNEXE D.....</b>	<b>11-31</b>
<b>ANNEXE E.....</b>	<b>11-35</b>

<b>ANNEXE F</b> .....	<b>11-41</b>
<b>ANNEXE G</b> .....	<b>11-45</b>
<b>ANNEXE H</b> .....	<b>11-49</b>
<b>ANNEXE I</b> .....	<b>11-53</b>
<b>ANNEXE J</b> .....	<b>11-69</b>

## LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

<b>SIGLE, ABREVIATION OU ACRONYME</b>	<b>SIGNIFICATION</b>
CAP	Coalition pour une alternative aux pesticides
CLSC	Centre local de services communautaires
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRE	Conseil régional de l'environnement
CSN	Confédération des syndicats nationaux
DSP	Direction de santé publique
FADOQ	Fédération de l'âge d'or du Québec
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
RNCREQ	Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec
UMQ	Union des municipalités du Québec
UQCN	Union québécoise pour la conservation de la nature
VNO	Virus du Nil occidental



# 1 INTRODUCTION

Au cours des dernières années les intervenants de santé publique ont largement contribué à enrichir les procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement des dimensions sociale et humaine. Dans ce contexte, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a voulu intégrer formellement les aspects sociaux à l'*Étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental (VNO) en cas d'épidémie* qu'elle réalisait à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). L'identification des préoccupations exprimées par le milieu d'accueil et des principaux enjeux, allait lui permettre d'intégrer la dimension sociale à l'étude tout au long de sa réalisation.

Dans ce contexte, l'INSPQ a mandaté l'Unité des communications de son organisation afin qu'elle réalise une surveillance stratégique des médias écrits et électroniques et qu'elle en analyse le contenu afin d'identifier les principales préoccupations exprimées dans les médias au sujet des pesticides et du VNO. Parallèlement aux activités de veille médiatique, l'INSPQ a également choisi de faire appel aux services d'expertise conseil en affaires publiques et stratégies participatives d'une firme spécialisée dans ce domaine. Le recours à cette firme devait permettre à l'INSPQ de se doter d'un soutien professionnel pour la planification et l'organisation de consultations avec les différents intervenants impliqués. Ce mandat a été confié à la firme Transfert Environnement. Afin d'informer le milieu d'accueil des travaux en cours, des activités de communications ont aussi été réalisées.

Les lignes qui suivent présentent l'ensemble des activités de communications, ainsi que celles permettant d'intégrer les aspects sociaux, qui ont été réalisées dans le cadre de l'étude. À cet effet, la première partie du document réfère au communiqué de presse qui a été émis par le MSSS pour annoncer la réalisation de l'étude d'impact. La deuxième section du document relate quant à elle les tâches qui ont été complétées dans le cadre de la veille médiatique par l'Unité des communications de l'INSPQ. Les sections 3, 4 et 5 décrivent pour leur part les travaux réalisés par la firme Transfert Environnement, à savoir le « Profil social », la lettre d'information concernant le changement d'orientation de l'étude ainsi que la consultation des intervenants concernés.



## 2 COMMUNIQUÉ DE PRESSE ANNONÇANT LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Afin d'informer la population québécoise, le MSSS a émis un communiqué de presse le 3 août 2004 annonçant publiquement le mandat qu'il confiait à l'INSPQ de réaliser une *Étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le VNO en cas d'épidémie* (annexe A).

Cette étude était alors nécessaire en raison du fait que le Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO prévoyait des applications aériennes d'insecticides qui pourraient être réalisées sur plus de 600 hectares (ha) (Gouvernement du Québec, 2004). Comme la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) assujettit tout programme ou projet de pulvérisation aérienne de pesticides sur une superficie de 600 ha ou plus à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts, le mandat confié à l'INSPQ s'inscrivait dans ce contexte.

Afin de le rendre accessible au plus grand nombre de personnes possible, le communiqué de presse a été déposé sur le site Web du MSSS [[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)] et un hyperlien vers le communiqué a aussi été créé à partir de la page Web de l'INSPQ portant sur le VNO [[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)].



### **3 VEILLE MÉDIATIQUE**

Dans le cadre de la réalisation de l'*Étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le VNO en cas d'épidémie*, la Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels de l'INSPQ a confié à l'Unité des communications de la même organisation le mandat d'effectuer une surveillance stratégique des médias écrits et électroniques qui a pris la forme d'une veille médiatique.

#### **3.1 OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA VEILLE MÉDIATIQUE**

La veille médiatique avait pour but de recueillir les préoccupations exprimées dans les médias écrits (quotidiens, hebdomadaires, périodiques) et électroniques (radios, télévisions, sites Web) par la population, les groupes d'intérêt, les municipalités, les ministères, les éditorialistes, etc., au sujet :

- de l'utilisation de pesticides;
- du VNO et des interventions gouvernementales qui l'entourent;
- des pulvérisations aériennes d'insecticides dans le cadre de la lutte au VNO.

La compilation des préoccupations exprimées au regard des sujets précédemment énumérés devait notamment permettre d'identifier la nature de ces préoccupations et d'établir quels étaient les intervenants qui les formulaient.

#### **3.2 MÉTHODOLOGIE**

Pour les fins d'analyse, les médias d'actualité ont été distingués des sites Web. En effet, alors que les médias d'actualité permettent de cerner les préoccupations qui sont dans l'air du temps et auxquelles la population est inévitablement exposée, le Web est considéré comme un endroit relativement peu fréquenté où des gens viennent eux-mêmes chercher de l'information répondant à leurs champs d'intérêt. Le Web se distingue également des médias d'actualité par l'espace de diffusion quasi illimité qu'il offre, ce qui en fait un lieu privilégié pour connaître en détail la position d'un groupe d'intérêt. Enfin, l'information qui se trouve sur le Web ne change pas aussi vite que celle des médias d'actualité. Pour toutes ces raisons, une méthodologie distincte a été utilisée pour faire le suivi de ces deux types de médias différents.

##### **3.2.1 Médias d'actualité**

En ce qui concerne les médias d'actualité, une liste des quotidiens, des hebdomadaires et des périodiques ainsi que des chaînes de télévision et des principales stations de radio francophones et anglophones à consulter dans le cadre de la veille médiatique a préalablement été dressée (annexe B).

À partir des médias d'actualité retenus, une recherche des nouvelles pertinentes publiées durant la période de veille a été effectuée. Les nouvelles recensées ont par la suite été compilées. Une prise de connaissance de leur contenu a permis d'identifier les préoccupations exprimées dans les nouvelles et de rédiger un résumé analytique présentant les faits saillants de la période de veille.

### **3.2.2 Sites Web**

Pour ce qui est des sites Web, 47 ont été préalablement sélectionnés pour les fins de la veille médiatique (annexe C). Les sites Web choisis l'ont été en considérant la possibilité que les organisations qu'ils représentent soient concernées par le projet. Pour chacun de ces sites Web, des sections particulières ont été retenues pour faire l'objet d'une surveillance.

Une fois les sites Web choisis, un logiciel acquis dans le cadre du présent mandat a permis de relever les modifications qui ont été apportées à chacune de ces sections (modifications concernant principalement l'ajout d'information) durant la période de veille. Une analyse de la nouvelle information a été effectuée. Afin de faciliter cette analyse, les sites Web retenus ont été regroupés sous quatre catégories selon leur nature, soit : « sites d'influence », « sites des municipalités », « sites gouvernementaux » et « sites privés ». Un résumé analytique a été préparé pour relater les faits saillants qui sont parus durant la période de veille.

## **3.3 ANALYSE DE L'INFORMATION**

La veille médiatique a débuté en mai 2004 et s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'octobre 2005. La période de veille a donc permis de couvrir les deux dernières saisons d'activité du VNO.

L'analyse de l'information issue de la veille a fait l'objet de rapports. Ces rapports ont été produits sur une base régulière, couvrant de façon générale, quatre à cinq semaines d'information. Par ailleurs, les informations concernant les pesticides et le VNO étant moins abondantes durant la période hivernale, les rapports de veille médiatique réalisés durant cette période ont couvert un plus grand nombre de semaines. Au total, 15 rapports de veille médiatique ont été produits par l'Unité des communications de l'INSPQ.

## **4 PROFIL SOCIAL**

Toujours dans le but d'intégrer formellement les aspects sociaux à l'étude en cours, l'INSPQ a retenu les services de la firme Transfert Environnement spécialisée en affaires publiques et stratégies participatives.

Les deux parties ont convenu que l'une des premières étapes à réaliser pour permettre l'intégration des aspects sociaux consistait à dresser un portrait des communautés susceptibles d'être touchées par le projet. Dans ce contexte, un « Profil social » a été produit par Transfert Environnement (Delisle *et al.*, 2005). Bien que ce profil social fasse l'objet d'un rapport sectoriel distinct, les objectifs poursuivis ainsi que la méthodologie suivie sont présentés dans les sections suivantes.

### **4.1 OBJECTIF POURSUIVI PAR LE PROFIL SOCIAL**

L'élaboration d'un profil social devait permettre d'identifier les préoccupations de la population ainsi que les enjeux sociaux et environnementaux du projet à partir d'une connaissance des acteurs et de leurs intérêts.

### **4.2 MÉTHODOLOGIE**

Pour réaliser le « Profil social », le personnel de la firme Transfert Environnement a procédé à une analyse de la documentation disponible sur le sujet et à une analyse du contenu des rapports de veille médiatique. Ce dernier a également mené des entrevues téléphoniques ciblées et organisé un atelier de validation.

#### **4.2.1 Analyse de la documentation**

Une analyse de la documentation disponible, parmi laquelle plusieurs ouvrages publiés par l'INSPQ au sujet de la problématique du VNO, a été réalisée dans un premier temps.

#### **4.2.2 Analyse du contenu de la veille médiatique**

Le contenu des rapports produits par l'Unité des communications de l'INSPQ dans le cadre de la veille médiatique et disponibles au moment de rédiger le « Profil social » a aussi fait l'objet d'une analyse.

#### **4.2.3 Entrevues ciblées**

Des entrevues téléphoniques ont été sollicitées auprès d'une soixantaine d'intervenants intéressés ou susceptibles d'être touchés par le projet. Ces personnes ont été identifiées en raison de leur appartenance à des organismes concernés par la problématique des pesticides ou du VNO et de leurs préoccupations relativement au sujet abordé. Parmi les intervenants sollicités, 21 ont accepté de participer à une entrevue téléphonique. Ceux-ci ont été interrogés notamment sur leurs connaissances du *Plan d'intervention gouvernemental de*

*protection de la santé publique contre le VNO* et de l'étude d'impact en cours ainsi que sur le rôle du MSSS et de l'INSPQ dans ce dossier.

La liste des participants aux entrevues téléphoniques est présentée en annexe du présent rapport (annexe D) de même que le guide utilisé pour ces entrevues (annexe E).

#### **4.2.4 Atelier de validation**

Afin de valider les résultats issus des entrevues téléphoniques menées sur une base individuelle, une entrevue de groupe a été organisée. Cette rencontre, qui s'est tenue à Montréal en septembre 2004, a permis de réunir 23 personnes sélectionnées selon les mêmes critères que pour les entrevues téléphoniques. La liste des personnes ayant participé à cette rencontre est présentée à l'annexe F.

### **4.3 ANALYSE DE L'INFORMATION**

L'information recensée à partir de la documentation disponible, des rapports de veille médiatique, des entrevues téléphoniques et de l'atelier de validation a notamment permis d'identifier les préoccupations des communautés susceptibles d'être touchées par le projet ainsi que leurs perceptions au regard de la problématique du VNO et des pulvérisations aériennes d'insecticides. En raison de l'importance des travaux réalisés dans le cadre du « Profil social », ceux-ci font l'objet d'un rapport sectoriel distinct (Delisle *et al.*, 2005).

## **5 RÉORIENTATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT**

Les principaux constats issus du « Profil social » réalisé par Transfert Environnement (Delisle *et al.*, 2005), combinés à l'évolution des connaissances et à l'expérience acquise au fil des ans au Québec et dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, ont amené les autorités de santé publique à revoir l'approche québécoise en matière de VNO. Dans ce contexte, le MSSS a accepté de modifier l'orientation initiale de l'étude d'impact, et ce, tel que proposé par l'INSPQ. Le projet d'étude d'impact sur un programme de contrôle vectoriel par voie aérienne est donc devenu, en juillet 2005, une étude d'impact stratégique qui allait permettre de revoir l'ensemble du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO.

Malgré le changement d'orientation vers une étude d'impact stratégique, l'INSPQ et le MSSS ont tout de même choisi de poursuivre les travaux visant l'intégration des préoccupations des intervenants concernés. Ces travaux ont simplement été adaptés au nouveau contexte de l'étude stratégique. C'est d'ailleurs dans ce nouveau contexte qu'une lettre informant du changement d'orientation de l'étude a été transmise aux intervenants concernés par le projet et que les consultations menées par la suite par Transfert Environnement ont été réalisées.

### **5.1 LETTRE D'INFORMATION SUR LE CHANGEMENT D'ORIENTATION DE L'ÉTUDE**

Afin d'informer les intervenants, qui avaient été identifiés au tout début du processus d'intégration des aspects sociaux comme étant susceptibles d'être touchés par le projet, du changement d'orientation de l'étude, une lettre (annexe G) présentant les motifs qui justifient la réorientation des travaux leur a été transmise en novembre 2005. Ceux-ci ont, par la même occasion, été invités à venir discuter avec les représentants de l'INSPQ de ce changement d'orientation ainsi que des nouvelles modalités de l'étude stratégique dans le cadre d'une séance d'information-rétroaction.



## **6 RENCONTRE D'INFORMATION-RÉTROACTION**

Comme mentionné à la section précédente, l'INSPQ a eu recours aux services d'expertise conseil de la firme Transfert Environnement afin que cette dernière apporte un soutien professionnel pour la planification et l'organisation de consultations avec les différents partenaires concernés par le projet.

Dans ce contexte la firme Transfert Environnement a planifié une rencontre d'information-rétroaction au début du mois de décembre 2005, séance à laquelle ont été conviés les intervenants concernés par le projet. Outre les représentants de l'INSPQ et de la firme Transfert Environnement, 12 personnes ont accepté de participer à la rencontre qui s'est tenue à Montréal le 6 décembre 2005. La liste des participants est présentée à l'annexe H du présent document et les présentations à l'annexe I.

### **6.1 OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA RENCONTRE D'INFORMATION-RÉTROACTION**

L'objectif de la rencontre était de permettre aux intervenants concernés d'échanger sur la réorientation de l'étude ainsi que sur les divers aspects de la stratégie en développement à savoir les critères de décision ainsi que les différents moyens d'intervention. Cette rencontre visait aussi à déterminer la pertinence de consulter le grand public et, le cas échéant, les différents moyens possibles.

### **6.2 MÉTHODOLOGIE**

Afin de structurer les discussions, la séance a été organisée de façon à ce qu'une première période d'échanges permette d'aborder le changement d'orientation de l'étude. Les critères décisionnels ainsi que les moyens d'intervention ont par la suite été abordés et enfin, les éléments concernant une consultation du grand public.

#### **6.2.1 Changement d'orientation de l'étude**

Afin de répondre aux questions des participants qui avaient été informés du changement d'orientation de l'étude par courrier quelques semaines auparavant, une période d'échanges a été prévue à cet effet.

#### **6.2.2 Critères décisionnels**

Une fois la réorientation de l'étude abordée, les critères, sur la base desquels chacun des moyens d'intervention prévus dans la stratégie d'intervention gouvernementale pour protéger la santé de la population contre le VNO a été évalué, ont été présentés et discutés.

### **6.2.3 Moyens d'intervention**

Regroupés sous des thèmes génériques (communications, activités de surveillance, contrôle des moustiques) les résultats des évaluations en cours pour chacun des moyens d'intervention ont aussi été présentés et discutés avec les intervenants réunis.

### **6.2.4 Consultation publique**

À la fin de la rencontre, des questions soulevées par Transfert Environnement ont emmené les participants à se prononcer sur la nécessité et la pertinence de tenir des consultations avec la population en général sur l'étude d'impact stratégique et sur les moyens qui devraient être mis en place.

## **6.3 ANALYSE DE L'INFORMATION**

Le contenu des discussions a été analysé par le personnel de Transfert Environnement. Les questions abordées par les participants ont été reprises de façon thématique dans un compte-rendu (annexe J). Pour chacun des thèmes, les points soulevés et les préoccupations exprimées ont été repris en vue de leur intégration dans le rapport d'étude d'impact stratégique.

## 7 CONCLUSION

Au cours des dernières années les intervenants de santé publique ont largement contribué à enrichir les procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement notamment en promouvant l'intégration des dimensions sociale et humaine des projets.

En réalisant des activités de communication auprès de la population, une veille médiatique, un profil social ainsi que des consultations auprès des personnes susceptibles d'être touchées par le projet, l'INSPQ s'est assuré de recueillir les perceptions de ces derniers et de prendre en considération leurs préoccupations au regard de la problématique du VNO et des pulvérisations d'insecticides.

Cet exercice aura contribué à revoir la stratégie québécoise en matière de VNO et aura amené l'INSPQ et le MSSS à modifier l'orientation donnée initialement à l'étude pour réaliser une étude d'impact stratégique qui porte désormais sur l'ensemble du *Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO*. Les résultats de ces travaux permettront au MSSS de proposer une nouvelle stratégie d'intervention pour le VNO qui prendra en considération les préoccupations de la population.



## 8 RÉFÉRENCES

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). *Viruzzzzz du Nil – Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. 20 p.
- DELISLE, A., DAVIGNON, N., SINARÉ, S. (2005). *Profil social - Rapport sectoriel 6*. Rapport réalisé dans le cadre de l'Étude d'impact stratégique du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental. Rapport préparé par Transfert Environnement présenté à l'Institut national de santé publique du Québec. 141 p.



**ANNEXE A**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE ANNONÇANT  
LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT**



## **Annexe A      Communiqué de presse annonçant la réalisation de l'étude d'impact**

### **LE VIRUS DU NIL OCCIDENTAL : UNE ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

QUEBEC, le 3 août /CNW Telbec/ - L'Institut national de santé publique du Québec se voit confier le mandat d'évaluer l'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental (VNO) en cas d'épidémie. Réalisée à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, cette étude s'inscrit dans le cadre de la procédure normale d'évaluation et d'examen des impacts, prévue par la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO prévoit d'abord un recours systématique à toutes les mesures possibles de protection personnelle, domestique, communautaire et municipale, avant que ne puisse être envisagée l'application d'insecticides afin de contrôler les moustiques porteurs du virus et de protéger la santé publique. Toute application, par voie aérienne, d'insecticides doit tenir compte des risques que comportent ces produits à l'égard de la santé humaine et de l'environnement.

Comme l'expliquait le docteur Horacio Arruda, directeur de la Protection de la santé publique, lors du lancement de la campagne 2004 : "la population québécoise se préoccupe à juste titre de la présence chez nous du virus du Nil occidental, non seulement parce qu'il s'agit d'une menace nouvelle, mais aussi à cause des questions que suscitent certains des moyens utilisés pour la combattre. C'est pourquoi nous tenons à en apprendre le plus possible sur tous les volets de la question avant de recourir de façon plus soutenue à l'épandage terrestre et aérien."

Cette étude d'impact permettra de mettre en perspective les risques de propagation du virus du Nil occidental, d'une part, et les risques inhérents aux différents modes d'intervention prévus dans la stratégie gouvernementale, d'autre part. Des mesures d'atténuation seront par ailleurs définies de manière à réduire le plus possible les impacts sur l'environnement. La réalisation de cette étude permettra au ministère de la Santé et des Services sociaux de proposer une démarche tenant compte des préoccupations de santé publique, des considérations environnementales et des principes du développement durable.

Le territoire touché par l'étude d'impact est celui où, selon les données actuelles, la probabilité de voir émerger une épidémie est la plus grande, ce qui correspond aux régions administratives de la Montérégie, de Montréal, de Laval, des Laurentides et de l'Outaouais.



## **ANNEXE B**

### **LISTE DES MÉDIAS D'ACTUALITÉS CONSULTÉS DANS LE CADRE DE LA VEILLE MÉDIATIQUE**



## **Annexe B Liste des médias d'actualités consultés dans le cadre de la veille médiatique**

### **QUOTIDIENS FRANCOPHONES DU QUÉBEC**

La Presse  
La Tribune  
La voix de l'Est  
Le Devoir  
Le Journal de Montréal  
Le Journal de Québec  
Le Nouvelliste  
Le Quotidien  
Le Soleil  
Le Droit

### **QUOTIDIENS ANGLOPHONES DU QUÉBEC**

The Gazette  
The Record

### **QUOTIDIENS ANGLOPHONES D'OTTAWA, DE TORONTO ET PANCANADIENS**

Ottawa Citizen  
The Toronto Star  
The Financial Post  
The Globe & Mail  
The National Post

### **HEBDOMADAIRES DES RÉGIONS CONCERNÉES PAR L'ÉTUDE**

- **Montréal métropolitain**
  - L'Avenir de l'est (Pointe-aux-Trembles)
  - The Chronicle (Pointe-Claire)
  - Cités nouvelles (Pointe-Claire)
  - L'Express Outremont (Montréal)
  - Le Flambeau de l'est (Anjou)
  - Le Guide de Montréal-Nord (Montréal)
  - L'Informateur de RDP (Montréal)
  - Le Journal de Rosemont (Montréal)
  - Le Journal de St-Michel (Montréal)
  - Le Journal de St-Bruno (Montréal)
  - Magazine Île-des-Soeurs (Verdun)
  - Le Messager de Verdun (Verdun)

Le Messenger Lachine (Lachine)  
Le Messenger LaSalle (LaSalle)  
Nouvelles de l'est (Montréal)  
Nouvelles St-Laurent (Saint-Laurent)  
La Petite patrie (Montréal)  
Le Plateau (Mont-Royal)  
Progrès de St-Léonard (Saint-Léonard)  
Progrès de Villeray (Montréal)  
The Suburban (Côte-Saint-Luc)  
La Voix populaire (Montréal)  
The West End Chronicle (Montréal)  
The Westmount Examiner (Westmount)

- **Laval**

Courrier Laval (jeudi)  
Courrier Laval (dimanche)  
The Chomedey News  
Nouvelles Parc-Extension

- **Montérégie**

L'Avenir (Farnham)  
Brossard Éclair (Brossard)  
Le Canada français (Saint-Jean)  
Le Citoyen (Cowansville)  
Le Clairon (Saint-Hyacinthe)  
Le Courrier du Sud (Longueuil)  
Le Courrier (Saint-Hyacinthe)  
L'Étoile (Dorion)  
Le Guide (Cowansville)  
The Hudson Gazette (Hudson)  
L'Information de Châteauguay  
L'Information de Sainte-Julie  
L'Information régionale (Châteauguay)  
Le Journal de Chambly  
Le Journal de Saint-Hubert  
Les 2 Rives (Sorel)  
L'oeil régional (Beloeil)  
La Pensée de Bagot (Acton Vale)  
Le Reflet (Laprairie)  
Le Richelieu dimanche (Saint-Jean)  
La Seigneurie (Boucherville)  
Le Soleil du St-Laurent (Valleyfield)  
La Source-The Gleaner (Huntington)  
Le St-François (Valleyfield)  
Le Suroît (Valleyfield)  
La Voix (Sorel)  
La Voix de l'est Plus (Granby)

- **Laurentides**

- L'Argenteuil (Lachute)
- Le Choix des gens d'ici (Mont-Laurier)
- La Concorde (Saint-Eustache)
- Le Courrier de Groulx (Sainte-Thérèse)
- L'Écho de la lièvre (Mont-Laurier)
- L'Écho du nord (Saint-Jérôme)
- L'Éveil (Saint-Eustache)
- L'Information du nord (Saint-Jovite)
- L'Information du nord (Sainte-Agathe)
- L'Information du nord (Sommet)
- L'Information du nord (L'Annonciation)
- L'Information du nord (Mt-Tremblant)
- L'Altitude (Saint-Donat)
- Le Nord (Saint-Jovite)
- Le Mirabel (Saint-Jérôme)
- Le Nord info (Sainte-Thérèse)
- Les Pays d'en haut (Sainte-Adèle)
- Le Progrès-The Watchman (Lachute)
- La Vallée (Saint-Sauveur)
- La Voix des Mille-Îles (Sainte-Thérèse)

- **Outaouais**

- Bonjour dimanche (Hull)
- Le Bulletin (Buckingham)
- The Equity (Shawville)
- La Gatineau (Maniwaki)
- Journal Pontiac (Fort Coulonge)
- The Low Down to Hull and Back News
- La Petite nation (Saint-André-Avelin)
- Le Régional (Hull)
- La Revue de Gatineau (Maniwaki)
- The West Quebec Post (Buckingham)

## **PÉRIODIQUES**

Les périodiques francophones québécois

## **RADIOS**

Principales stations de radios francophones et anglophones du Québec

## **TÉLÉVISION**

Principales chaînes de télévision francophones et anglophones du Québec



## **ANNEXE C**

### **LISTE DES SITES WEB CONSULTÉS DANS LE CADRE DE LA VEILLE MÉDIATIQUE**



## Annexe C Liste des sites Web consultés dans le cadre de la veille médiatique

### Légende

G : Sites gouvernementaux	I : Sites d'influence	M : Sites de municipalités	P : Sites privés
---------------------------	-----------------------	----------------------------	------------------

Sites Web	Classification
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie	G
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Laval	G
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides	G
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire	G
Association des services en horticulture ornementale du Québec	I
Canards Illimités Canada	I
Coalition Intermunicipale pour la Biodiversité des Hautes-Laurentides	I
Coalition pour les alternatives aux pesticides	I
Conseil régional de l'environnement de la Montérégie	M
Conseil régional de l'environnement de Laval	M
Conseil régional de l'environnement de Montréal	M
Conseil régional de l'environnement des Laurentides	M
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	M
Desfor BioServices	P
Direction de la santé publique de l'Outaouais	G
Direction de la santé publique de Montréal	G
Docteur bibitte	P
Environnement Canada	G
Équiterre	I
Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ)	I
Fédération québécoise de la faune	I
Fondation québécoise en environnement	I
GDG Environnement	P
Greenpeace Canada	I
Héma-Québec	G
Kahnawake	M
Kanesatake	M
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	G
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	G
Ministère de l'Environnement du Québec	G
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	G

**Légende**

G : Sites gouvernementaux	I : Sites d'influence	M : Sites de municipalités	P : Sites privés
---------------------------	-----------------------	----------------------------	------------------

<b>Sites Web</b>	<b>Classification</b>
Ministère des Affaires municipales, du Sport et des Loisirs	G
MRC Lajemmerais	M
MRC Les Maskoutains	M
MRC Vallée-du-Richelieu	M
Nature-Action Québec	I
Santé Canada	G
Sierra Club	I
Société de biologie de Montréal	I
Société de la faune et des parcs du Québec	G
Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies	G
Union québécoise pour la conservation de la nature	I
Ville de Gatineau	M
Ville de Laval	M
Ville de Longueuil	M
Ville de Mirabel	M
Ville de Montréal	M

**ANNEXE D**

**LISTE DES PARTICIPANTS AUX  
ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES**



## Annexe D Liste des participants aux entrevues téléphoniques

Organisme	Nom	Intérêt à participer aux suites des consultations?
Éco-quartier Longue Pointe	Carmen Pelletier	Oui
Éco-quartier Maisonneuve	Karine Gauthier	Oui
Éco-quartier Louis-Riel	Richard Sylvain	Oui
Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE)	André Porlier	Oui
Coalition pour une alternative aux pesticides (CAP)	Edith Smeesters	Oui, très (mais autre personne)
Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)	Charles-Antoine Drolet	Oui
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), conseiller environnement	Jacques Trottier	Non
Ville de Laval	Gilles Benoit	Oui
Union des municipalités du Québec (UMQ), responsable environnement	Stéphanie Tremblay	Oui
Maire, Ville de Chelsea (règlement anti-pesticides)	Jean Perras	Oui, peu de temps
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)	Daniel Cormier	Non
Université de Montréal	Joseph Zayed	Non
Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ)	Martine Langlois	Oui
Ordre des chimistes du Québec	Luc Seguin Martial Boivin	Oui, très
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	Oussaï Samak	Oui, peu disponible
Association québécoise de la gestion parasitaire	Jean Cameron	Oui, très
Fédération des agriculteurs biologiques	Pierre Gaudet	Oui, très
CLSC Longueuil /Coalition solidarité-santé Montérégie	Jacques Fournier	Oui
Héma Québec	Gilles Lepage	Non
Direction de la santé publique Montréal Centre	Jocelyn Lavigne	Oui
Association pour la santé environnementale, les hypersensibilités et les allergies du Québec	Michel Gaudet	Oui, très



**ANNEXE E**

**GUIDE UTILISÉ POUR LES  
ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES**



## Entrevues ciblées

### Guide d'entrevues

20 août 2004

---

**Nom du répondant :**

**Titre/ fonction :**

**Organisme :**

**Date et heure :**

Note : Durant l'entrevue, l'INSPQ doit être nommé au long, soit Institut national de santé publique du Québec.

#### Prise de rendez-vous

Bonjour,

Je suis ...(nom) ... de la firme Transfert Environnement. J'ai été mandaté par l'INSPQ pour réaliser une enquête dans le cadre de l'étude d'impact sur le *Programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie*. Nous avons retenu votre nom parmi une liste de personnes et d'organismes susceptibles d'être touchés par le projet. Votre participation à cette étude serait grandement appréciée. Accepteriez-vous de prendre un rendez-vous téléphonique avec moi, sachant que vous devez réserver environ 30 minutes? L'entrevue doit se dérouler entre le 11 et le 27 août. Toutes les réponses que vous me donnerez seront traitées de manière confidentielle.

(prendre le rendez-vous)

#### Entrevue

Bonjour,

Je suis ...(nom) ... Je vous rappelle tel que convenu pour réaliser l'enquête sur le *Programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie*. Êtes-vous toujours disponible? Je vous rappelle que l'entrevue dure entre 20 et 40 minutes et que toutes les réponses que vous me donnerez seront traitées de manière confidentielle.

**Oui-** Très bien.

**Non-** Pouvons-nous fixer un autre rendez-vous?

1. Avant de débiter, j'aimerais vérifier avec vous ... (titre/ fonction et organisme)
2. Avez-vous déjà entendu parler du *Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental*?

oui

non

3. Y a-t-il des questions que vous vous posez relativement au virus du Nil occidental?
4. Avez-vous déjà entendu parler de l'étude d'impact sur le *Programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie?*

oui  non  
(Passer à Q 6)

5. Où en avez-vous entendu parler?
6. Dans le cas où on déciderait de mettre en oeuvre ce programme de pulvérisations aériennes d'insecticides, comment décririez-vous le lien entre vos préoccupations, vos activités professionnelles et ce programme?
7. Au sujet du programme dont nous venons de parler, quels seraient selon vous ...

Les raisons de l'épandage?

Les lieux de l'épandage?

Les fréquences d'épandages?

Les techniques d'épandage?

8. Que pensez-vous de la pulvérisation aérienne d'insecticides pour contrer une épidémie du virus du Nil occidental?
- 8.b) Note à l'intervieweur : si le participant semble contre la pulvérisation, demander : « Y a-t-il d'autres moyens de combattre le virus du Nil occidental auxquels vous êtes favorable? »
9. Le *Programme de pulvérisations aériennes* est actuellement examiné par plusieurs spécialistes qui en vérifient les impacts. À votre avis, quels seraient les principaux éléments à considérer dans cette étude?

**Exemples de réponses possibles :**

- |  |   |
|--|---|
| - virus du Nil comme tel, transmission                       | - risques des insecticides pour le milieu physique (eau, air, sol)      |
| - impacts du virus sur la santé humaine                      | - risques des insecticides pour le milieu biologique (animaux, plantes) |
| - impacts du virus sur les oiseaux                           | - risques des insecticides pour la santé humaine                        |
| - biologie des maringouins                                   | - impacts des pulvérisations sur les activités économiques              |
| - moyens de protection personnelle (insectifuges, vêtements) | - impacts des pulvérisations sur la qualité de vie                      |
| - moyens de protection communautaire (entretien terrain)     | - coûts du programme  |
| - autres méthodes alternatives                               | - efficacité et suivi   |
| - traitements aux larvicides (insecticides)                  | - les lois et règlements  |
| - traitements aux adulticides (insecticides)                 |   |

10. Connaissez-vous certaines études, documents ou organismes qui devraient être consultés pour l'étude d'impact?
11. Quel est selon vous le rôle du ministère de la Santé et des Services sociaux dans cette étude d'impact?
12. Je vais vous indiquer le rôle du MSSS. Le MSSS est le promoteur de cette étude d'impact, c'est lui qui fait examiner les impacts possibles du *Programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie* pour ensuite pouvoir proposer une démarche tenant compte des préoccupations de santé publique, des considérations environnementales et des principes du développement durable. Comment qualifieriez-vous ce rôle du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'étude d'impact? (Note à l'intervieweur : Au besoin, ajouter « Son rôle est-il adéquat? Devrait-il avoir d'autres fonctions dans le cadre de ce projet? »)
13. Quel est selon vous le rôle de l'INSPQ dans cette étude d'impact?
14. Je vais vous indiquer le rôle de l'INSPQ. L'INSPQ a pour mandat d'évaluer l'impact sur l'environnement du *Programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie*. Comment qualifieriez-vous ce rôle de l'INSPQ dans le cadre de l'étude d'impact? (Note à l'intervieweur : Au besoin, ajouter « Son rôle est-il adéquat? Devrait-il avoir d'autres fonctions dans le cadre de ce projet? »)
15. Afin de prendre en compte les préoccupations du public, l'INSPQ souhaite consulter la population durant la réalisation de l'étude d'impact. Quelle serait selon vous la meilleure façon de consulter la population?

	Oui	Non
- Des rencontres d'information et d'échange pour le grand public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Un site Internet et la réception de commentaires écrits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Une ligne téléphonique sans frais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Des sondages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Des ateliers avec des personnes sélectionnées (citoyens et organismes intéressés par la problématique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Autres suggestions

16. Pouvez-vous préciser comment vous voyez ce type de consultation? (ex. : nombre de personnes, fonctionnement, participants?)
17. Aimerez-vous faire partie des personnes ou des organismes consultés pour la suite du processus de pré-consultation dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact sur le programme de pulvérisations aériennes?

oui

non

18. Y a-t-il d'autres organismes ou personnes qui devraient faire partie de ces pré-consultations qui visent à prendre en compte les préoccupations du public, qui se déroulent durant la réalisation de l'étude d'impact?
19. En terminant, y-a-t-il d'autres sujets en lien avec le programme de pulvérisations aériennes ou avec l'étude d'impact que vous aimeriez aborder?

J'aimerais vous remercier de votre précieuse collaboration et je vous souhaite une excellente fin de journée.

**ANNEXE F**

**LISTE DES PARTICIPANTS À  
L'ATELIER DE VALIDATION**



## Annexe F Liste des participants à l'atelier de validation

Organisme	Nom
Les Amis de la Montagne et Centre de la Montagne	Joëlle Lapalme
Association pour la santé environnementale, les hypersensibilités et les allergies du Québec Coalition pour les alternatives aux pesticides	Michel Gaudet
Association québécoise de la gestion parasitaire	Pierre Cameron
Comité pour un environnement sain	Ginette Caron
Communauté métropolitaine de Montréal	Guy Deschamps
Direction de santé publique des Laurentides	Manon Paul
Direction de santé publique de la Montérégie	Linda Pinsonnault Julie Loslier
Direction de santé publique de Montréal	Jocelyn Lavigne
Direction de santé publique de l'Outaouais	Anouk Racette
Fédération des agriculteurs biologiques	Geneviève Blain
Ordre des chimistes du Québec	Martial Boivin
Parc national du Mont-Saint-Bruno	Donald Rodrigue
Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ)	Guy Garand
The avian science and conservation center	David M. Bird Manon Dubé
Ville de Longueuil	Christian Paré



**ANNEXE G**

**LETTRE D'INFORMATION PRÉSENTANT LE  
CHANGEMENT D'ORIENTATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT**



Québec, le 10 novembre 2005

«Titre» «Prénom» «Nom»  
«Poste»  
«Société»  
«Adresse1»  
«Ville» («État») «Code\_postal»

Objet : Information sur le changement d'orientation de l'étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie

«Titre»,

Tel que vous (ou votre organisation) en avez été informé à l'été 2004, une étude d'impact sur l'environnement portant sur un *Programme de pulvérisations aériennes d'insecticides pour contrer le virus du Nil occidental en cas d'épidémie* a été entreprise par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en septembre 2003. Cette étude d'impact était nécessaire compte tenu du fait que le Plan d'intervention gouvernemental prévoit, en plus des mesures de protection personnelle, domestique et communautaire, des applications aériennes de larvicides, et en dernier recours, d'adulticides afin de contrôler les moustiques porteurs du virus.

Depuis ce temps, plusieurs éléments sont venus influencer le contenu de l'étude d'impact, dont la réalisation est toujours en cours. L'évolution des connaissances scientifiques, de même que l'expérience acquise au Québec et dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, ont contribué à influencer l'approche québécoise en matière de VNO, particulièrement en ce qui concerne les applications d'insecticides. Des préconsultations publiques, réalisées dans le cadre de l'étude d'impact, ont aussi permis de documenter les préoccupations et les perceptions de la population au regard de la problématique du VNO et des pulvérisations aériennes d'insecticides. Considérant ces nouvelles informations, l'INSPQ a proposé au MSSS de revoir l'orientation donnée initialement à l'étude d'impact. Sur approbation du MSSS, le projet d'étude d'impact sur un programme de contrôle vectoriel par voie aérienne est devenu, en juillet 2005, une *Étude d'impact stratégique sur le Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO*.

Afin d'informer les citoyens et organismes concernés sur les divers aspects de la stratégie en développement (orientations, critères de décision, moyens d'intervention), une rencontre d'échange est prévue le 6 décembre prochain. Lors de cette rencontre, les éléments justifiant la poursuite de l'étude d'impact dans un contexte différent de la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts, seront décrits et la nouvelle approche préconisée, présentée. La réunion, qui rassemblera des intervenants intéressés par la problématique, permettra également de valider le contenu de l'étude d'impact stratégique.

À cet effet, veuillez nous faire savoir si vous êtes intéressé et disposé à participer à cette séance d'information et d'échange. Nous vous ferons alors parvenir des compléments d'information par la poste comprenant une lettre d'invitation formelle, l'ordre du jour ainsi qu'un document de travail en vue de la rencontre. **Pour de plus amples renseignements et pour confirmer votre intérêt, veuillez communiquer avec Mme Stéphanie Sinaré de *Transfert Environnement* qui doit organiser cette rencontre, au plus tard le 21 novembre.**

Veuillez agréer, «Titre», nos salutations distinguées.



Yolaine Labbé  
Chargée de projet, *INSPQ*

**SVP Répondre avant le 21 novembre à :**

Stéphanie Sinaré  
*Transfert Environnement*  
1325, av. Charles-Huot  
C. P. 42008, succ. Saint-Louis  
Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y3  
Téléphone : (418) 872-8110  
Télécopieur : (418) 872-6912  
Courriel : [stephanie@transenvironnement.qc.ca](mailto:stephanie@transenvironnement.qc.ca)

## **ANNEXE H**

### **LISTE DES PARTICIPANTS À LA RENCONTRE D'INFORMATION-RÉTROACTION**



## Annexe H Liste des participants à la rencontre d'information-rétroaction

Organisme	Nom
Association manger santé bio	Carol Vachon
Association pour la santé environnementale, les hypersensibles et les allergies du Québec	Michel Gaudet
Association québécoise de l'encéphalomyélite myalgique	Ginette Caron
Coalition pour les alternatives aux pesticides	Pierre Lacombe
Comité écologique du Grand Montréal	Érik Bassil
Comité écologique du Grand Montréal	Julie Gingras
Comité pour un environnement sain à DDO/Roxboro	Richard Marcille
Comité régional de l'environnement de Laval et RNCREQ	Guy Garand
Direction de santé publique des Laurentides	Marie-Claude Lacombe
Direction de santé publique de l'Outaouais	Anouk Racette
Direction de santé publique de Laval	Pierre Turgeon
Ville de Longueuil	Marie-Claude Blanchette

Représentants du projet	Nom
INSPQ	Yolaine Labbé Daniel Bolduc Mathieu Valcke
Roche, Groupe-conseil	Daniel Plourde
Transfert Environnement	André Delisle Valérie Marcon Michaël Guillot



**ANNEXE I**  
**PRÉSENTATIONS**



Annexe I Présentations

  
information

  
formation

  
recherche

  
coopération internationale

# Étude d'impact stratégique du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental

## Rencontre de préconsultation

Direction des risques biologiques, environnementaux  
et occupationnels

6 décembre 2005

Institut national  
de santé publique  
Québec 

## Réorientation de l'étude d'impact sur l'environnement du programme de pulvérisations aériennes d'insecticides

vers

## une étude d'impact stratégique du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental

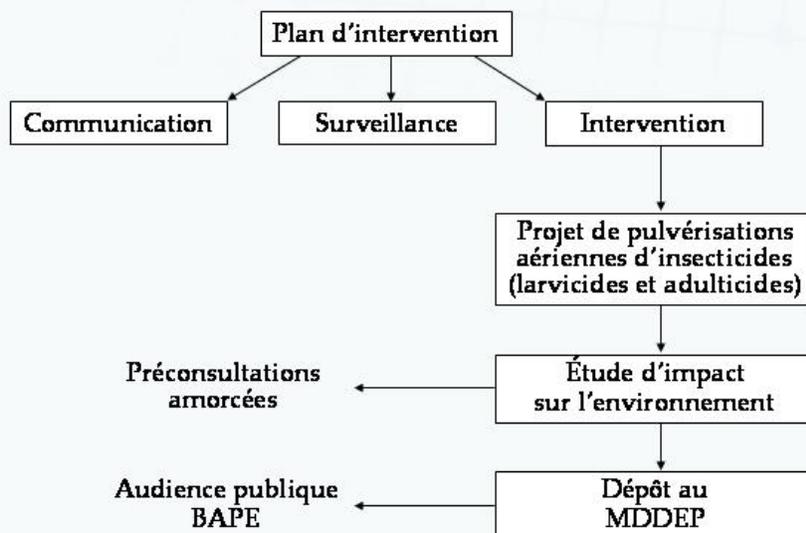
Institut national  
de santé publique  
Québec 

## Ordre du jour

Heure	Activités
13 h 00	Accueil
13 h 15	Présentation du changement d'orientation de l'étude - Questions
13 h 45	Moyens d'intervention et critères d'évaluation Communications – Échanges
14 h 20	Surveillance – Échanges
14 h 40	Moyens de contrôle alternatifs – Échanges
15 h 00	Pause
15 h 15	Larvicides
16 h 00	Adulticides
16 h 45	Synthèse des discussions
17 h 00	Fin de la rencontre

2

## Étude d'impact sur l'environnement



4

## Évolution du contexte

- Évolution des connaissances et expérience acquise
  - ↳ Traitements avec larvicides sur des superficies réduites
  - ↳ Peu probable d'être assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts (600 ha et +)
- Risque d'épidémie de moins en moins probable
  - ↳ Remise en question de l'usage d'adulticides en aérien
  - ↳ Tout dernier recours, en situation exceptionnelle
- Résultats de l'analyse sociale
  - ↳ Risques perçus : insecticides > VNO
  - ↳ Non acceptabilité sociale du projet

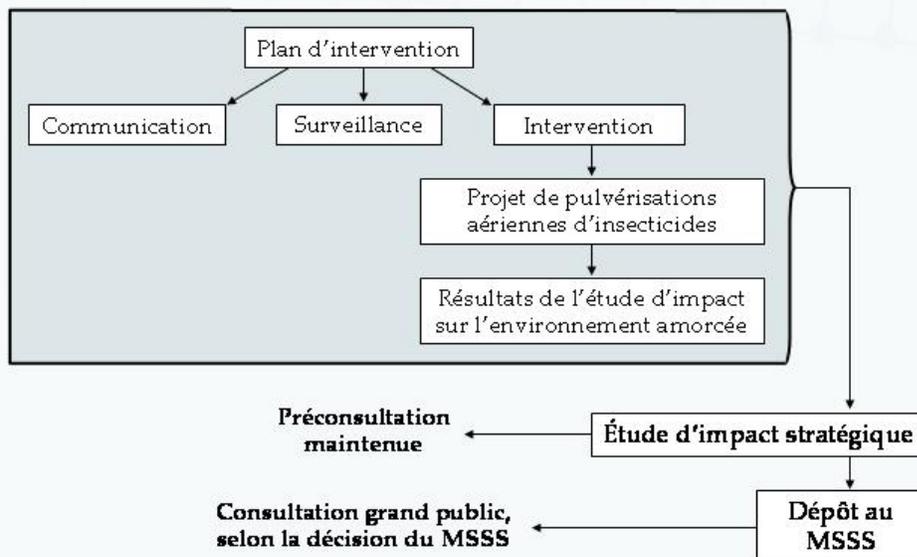
DÉCISION : RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT STRATÉGIQUE



Institut national  
de santé publique  
Québec

5

## Étude d'impact stratégique



6

## Approche préconisée

- Processus d'évaluation global
  - Présentation de l'ensemble des informations pertinentes à une prise de décision intégrée
  - Analyse des différents moyens tant sur le plan :
    - technique
    - légal
    - environnemental
    - économique
    - social
- Respect du développement durable



7

Institut national  
de santé publique  
Québec 

# Questions?

Institut national  
de santé publique  
Québec 

# Moyens d'intervention et critères d'évaluation

## Synthèse des résultats préliminaires

## Plan d'intervention gouvernemental

PRÉVENTION	PROTECTION
<b>Communications</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Moyens de protection personnelle</li><li>• Habitudes de vie</li><li>• Aménagement des gîtes favorables</li></ul>	<b>Larvicides</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Voie terrestre</li><li>• Voie aérienne</li></ul>
<b>Activités de surveillance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Surveillance animale</li><li>• Surveillance entomologique</li><li>• Surveillance de la santé humaine</li></ul>	<b>Adulticides</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Voie terrestre</li><li>• Voie aérienne</li></ul>

## Plan d'intervention gouvernemental

### • Contexte d'intervention

#### – Situation courante

- Larvicides appliqués en fonction de l'activité virale de la saison précédente. Ces traitements préventifs se font sans attendre la confirmation durant l'année en cours de la présence d'activité virale, d'un foyer local de transmission active par les vecteurs ou du diagnostic de cas humains.

#### – Situation d'urgence

- Des traitements de contrôle (larvicides et, le cas échéant, adulticides) sont effectués localement à la suite de la confirmation d'un foyer potentiel ou actif de transmission du VNO durant l'année en cours et dans un secteur précis.

3

## Plan d'intervention gouvernemental

### • Stratégie actuelle :

- Cadre permettant une analyse adéquate de la situation pour ainsi prendre les mesures appropriées pour réduire les risques de transmission du VNO aux humains et assurer la protection de la santé publique.
- Mesures prévues se font de manière graduelle et pondérée; on procède à des interventions de plus en plus importantes à mesure que la menace occasionnée par le VNO augmente.
- Différents niveaux de risque sont établis en fonction des données recueillies par les programmes de surveillance aviaire, entomologique et humaine, qui ont aussi comme rôle de détecter de façon précoce la présence du virus dans une région donnée et d'évaluer l'ampleur de l'activité épidémique.

4



## Moyens de protection personnelle

- **Insectifuges personnels :**
  - Huile de lavande
  - Huile de soja
  - Huile de citronnelle
  - P-menthane-3,8-diol
  - DEET
- **Produits insecticides domestiques :**
  - Aérosols manuels et aérosols avec pulvérisateurs à piles
  - Insecticides liquides
  - Produits à la citronnelle
  - Spirales et torches insecticides
- **Autres :**
  - Habitudes de vie
  - Entretien et aménagement du milieu environnant (privé)
  - Vaccination

8

## Échanges sur les moyens protection personnelle

## Activités de surveillance

- Surveillance animale
- Surveillance entomologique
- Surveillance de la santé humaine

10

## Échanges sur les activités de surveillance

Institut national  
de santé publique  
Québec 

## Moyens de contrôle alternatifs

---

- Prédateurs naturels
- Alternatives technologiques
- Aménagements d'habitats favorables

12

Échanges sur les moyens  
de contrôle alternatifs

## Larvicides

- **Voie terrestre :**

- *Bti*
- *Bsph*
- Méthoprène

- **Voie aérienne :**

- *Bti*
- *Bsph*

15

## Échanges sur les larvicides

## Adulticides

---

- **Voie terrestre :**
  - Malathion
  - *D-trans*-alléthrine
  - Pyréthrine
  - Perméthrine (traitement barrière)
- **Voie aérienne :**
  - Malathion
  - Resméthrine (non homologuée au Canada)

17

## Échanges sur les adulticides

# Synthèse

Institut national  
de santé publique  
Québec 

# Merci pour votre participation!

  
information

  
formation

  
recherche

  
coopération  
internationale

Institut national  
de santé publique  
Québec 



**ANNEXE J**

**COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE  
D'INFORMATION-RÉTROACTION**



## Annexe J    Compte-rendu de la rencontre d'information-rétroaction



### Étude d'impact stratégique du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental (VNO)

#### Séance d'information-rétroaction

#### **Compte-rendu**

*Version finale*

*2 février 2005*

---

La rencontre d'information-rétroaction s'est tenue le mardi 6 décembre à la maison Smith, sur le Mont Royal, à Montréal. L'activité s'est déroulée tout l'après-midi, de 13 h à 17 h. Outre les représentants du projet, la rencontre a réuni 12 participants de divers organismes.

Organisme	Nom
Association manger santé bio	Carol Vachon
Association pour la santé environnementale, les hypersensibles et les allergies du Québec	Michel Gaudet
Association québécoise de l'encéphalomyélite myalgique	Ginette Caron
Coalition pour les alternatives aux pesticides	Pierre Lacombe
Comité écologique du Grand Montréal	Érik Bassil
Comité écologique du Grand Montréal	Julie Gingras
Comité pour un environnement sain à DDO/Roxboro	Richard Marcille
Comité régional de l'environnement de Laval et RNCREQ	Guy Garand
Direction de santé publique des Laurentides	Marie-Claude Lacombe
Direction de santé publique de l'Outaouais	Anouk Racette
Direction de santé publique de Laval	Pierre Turgeon
Ville de Longueuil	Marie-Claude Blanchette

Représentants du projet	Nom
INSPQ	Yolaine Labbé Daniel Bolduc Mathieu Valcke
Roche, Groupe-conseil	Daniel Plourde
Transfert Environnement	André Delisle Valérie Marcon Michaël Guillot

Après la lecture de l'ordre du jour et un tour de table des participants, l'INSPQ a fait une présentation résumant les éléments justifiant le changement d'orientation vers une étude d'impact stratégique du Plan d'intervention gouvernemental de protection de la santé publique contre le VNO. Ensuite, l'INSPQ a présenté les critères utilisés pour évaluer les différents moyens d'intervention. Enfin, les discussions se sont orientées vers les options d'intervention (mesures de protection personnelle, activités de surveillance, contrôle alternatif, larvicides, adulticides, etc.). Chacune de ces présentations a été suivie d'une période d'échanges. Enfin, la pertinence de consulter le grand public et les différents moyens ont été discutés.

Les questions abordées par les participants sont reprises ci-dessous de façon thématique et non chronologique. Le libellé des phrases correspond autant que possible à ce qui a été dit par les intervenants. Ce compte-rendu se veut donc un outil de présentation des discussions et non une retranscription de la réunion. Pour chacun des thèmes, les points soulevés et les préoccupations exprimées sont repris.

### Le changement d'orientation

- Il y a un risque de perte d'objectivité avec la globalisation de l'étude qui ne repose plus uniquement sur des données scientifiques, mais aussi sur des données économiques, sociales, etc. Cela laisse place aux pressions et tendances.
- Quand il y a une menace biologique, on adopte des attitudes d'urgence au cas où il y ait une perte de contrôle, mais avec l'expérience, on réajuste ces mesures (ex. : les adulticides sont devenus une solution extrême et non plus une mesure courante). La mesure d'urgence est souvent disproportionnée par rapport au risque lui-même. Donc l'évolution vers une étude d'impact stratégique est compréhensible. Il faudrait néanmoins définir davantage la notion d'urgence et celle de situation exceptionnelle.

### Les facteurs d'influence sur VNO

- Il ne faut pas rejeter la solution des adulticides, car les facteurs favorisant une flambée du VNO peuvent augmenter du fait des changements climatiques.
- Il faut prendre en compte l'impact éventuel des changements climatiques (hausse de température, donc modification du milieu) par rapport au VNO et par rapport au fait que les moustiques puissent devenir vecteurs d'autres maladies (ex. : malaria, etc.).
- Même si les changements climatiques sont actuellement pris en compte dans les études d'impact, le développement des connaissances dans ce domaine continue pour combler un important manque d'information sur le sujet.
- Il est difficile de faire des estimations et de savoir comment cela va se passer dans les prochaines années, car c'est largement imprévisible. On pourrait avoir beaucoup de surprises. Même s'il y avait des résultats de recherches sur les impacts des changements climatiques sur le VNO, cela resterait incertain, car basé sur des modèles théoriques.

- Même si le degré d'imprévisibilité est élevé, l'approche consiste à demeurer vigilants et capables d'intervenir raisonnablement en cas d'urgence.
- Le problème du VNO est le premier problème de transmission de maladie par des moustiques au Québec. Actuellement, on pose les premières assises de ce type de problématique pour savoir comment intervenir dans des cas similaires. Les travaux de l'étude stratégique seraient ainsi utiles de toute façon.
- À cause des changements climatiques, les maladies à vecteur peuvent augmenter. Il faut donc continuer à étudier le VNO pour acquérir des connaissances en cas d'apparition de nouvelles maladies.
- Les éclosions de VNO ne semblent pas répondre à un processus cyclique, étant plutôt aléatoires. Les raisons des épidémies sont peu connues. Ce qui rend les études sur le terrain compliquées et la compréhension de la dynamique des infestations de VNO difficile.

#### Critères d'analyse et d'intervention

- Il faut étudier les coûts des différents moyens afin de faire des choix éclairés. Par contre, la raison économique ne doit pas prévaloir par rapport aux autres critères, car cela reste secondaire.
- Une pondération des coûts est nécessaire pour l'application du critère économique. Le critère du moindre coût devrait être appliqué seulement dans la situation de répercussions égales.
- Le but de l'étude est de définir un seuil de morbidité à partir duquel serait déclenchée une intervention d'urgence. Il faut aussi identifier les mesures mises en place dans le cadre d'une telle opération.
- L'efficacité de la surveillance de la santé humaine est assez limitée, car pour la plupart des gens, le VNO n'entraîne que des symptômes proches de ceux de la grippe. Une infection au VNO n'est donc pas forcément diagnostiquée ni rapportée.
- La problématique des eaux stagnantes chez les particuliers doit être abordée (étude d'impact, moyens d'action, campagne de sensibilisation, législation, etc.).
- Les services d'urbanisme des municipalités pourraient être associés à la procédure pour trouver des solutions sur ce problème des eaux stagnantes dans le domaine privé.

#### Les moyens d'intervention

- Il faudrait peut être s'attaquer plus à la maladie qu'au vecteur, d'autant que les mesures prises servent plus à rassurer la population (larvicides au printemps, etc.) qu'à contrôler les vecteurs de propagation du virus. La recherche sur les vaccins est un exemple de telles mesures.
- Les moyens d'intervention sont différents suivant le niveau de risques évalué (ex. : adulticides vs larvicides).

- Actuellement le *Bti* est utilisé pour réduire les nuisances dues aux moustiques printaniers qui ne sont toutefois pas les vecteurs du VNO. Les traitements des municipalités au printemps ne sont donc pas adaptés aux moustiques porteurs du VNO.
- Les larvicides sont efficaces pour réduire la quantité de moustiques. Il est difficile de savoir si cette diminution influence la propagation du VNO, d'autant qu'il y a eu des cas humains dans des zones traitées. On ne sait pas si certains cas ont été évités grâce aux larvicides. Par contre, ces produits deviennent inefficaces si l'éclosion a eu lieu. Il s'agit donc de savoir si l'on veut utiliser des larvicides de façon quasi systématique par mesure de précaution, ou si l'on choisit de faire une surveillance, quitte à ce que l'intervention ne soit plus efficace.
- Des études américaines ont démontré qu'après une année de forte éclosion, l'année suivante était beaucoup plus calme. Cependant, il n'y a pas de certitude que cela soit dû aux traitements avec des larvicides.
- Le recours systématique aux adulticides pourrait être une solution, mais ne s'inscrit pas dans une démarche de développement durable. On note aussi des problèmes d'acceptation sociale d'une telle approche.
- Vu le nombre limité de cas humains graves, les mesures extrêmes ne sont peut-être pas nécessaires. De plus, même s'il existe un risque d'épidémie, jusqu'à quel point doit-on prendre des mesures sachant qu'il est difficile de prévoir leur efficacité.
- Il n'existe pas d'indicateurs-avertisseurs clairs pour aider à la prise de décision concernant l'utilisation d'insecticides. Les seuils déclencheurs de l'utilisation de ces moyens en fonction du risque devront être balisés, sans pouvoir être déterminés précisément.
- Plusieurs paramètres d'alerte sont pris en compte pour évaluer le besoin d'utilisation des adulticides : la présence de moustiques porteurs, la densité et le nombre de cas humains.
- Les études portent sur plusieurs adulticides (homologués ou non) pour trouver le moins nocif. La volonté du MSSS est si possible de ne pas en utiliser.
- Les impacts du malathion sur l'humain sont difficilement évalués. On constate un manque d'informations et de données, notamment à cause de la très faible persistance du produit dans l'organisme. Finalement, les risques associés aux arrosages de ce produit ne sont pour le moment pas confirmés.
- L'hiver québécois, ayant l'effet d'éliminer la majorité des moustiques, les besoins de traitement et les risques liés à l'accoutumance des moustiques aux insecticides en sont d'autant diminués. Il faut envisager d'alterner les produits pour réduire ce risque.

#### Impacts : évaluation et gestion

- Les études d'impacts sur les insecticides doivent prendre en compte les risques liés à leurs effets croisés (synergiques) avec les autres produits déjà présents.

- Ce sont les impacts finaux globaux qui seront étudiés, en plus des impacts des produits en tant que tels.
- L'étude prend en compte les impacts des larvicides sur la chaîne alimentaire. Des résultats préliminaires indiquent qu'il n'y aurait pas d'impact significatif, car les larves de moustiques ne seraient pas la seule source alimentaire des animaux qui s'en nourrissent.
- L'étude analyse également les impacts du *Bti* sur le milieu naturel. Toutefois il y a peu d'études existantes sur ce problème d'autant que le *Bti* est majoritairement utilisé en milieu urbain.
- Il est difficile dans l'étude d'analyser les impacts des adulticides en fonction de différentes surfaces arrosées puisque l'on ne connaît pas d'avance les surfaces qui devront être traitées durant une saison. Une démarche d'étude reliée au site d'intervention, avec des données recueillies avant, pendant et après les interventions, s'avère impossible. Dans l'étude stratégique, les impacts ont été envisagés globalement et évalués à l'aide des différents critères présentés.
- L'efficacité des insecticides reste limitée dans le temps. Il serait nécessaire de traiter régulièrement, car les populations détruites sont rapidement remplacées.
- L'utilisation d'insecticides pourra aggraver des problèmes de systèmes immunitaires affaiblis. Même s'il existe un risque dû au VNO, est-il nécessaire de risquer de détériorer le système immunitaire de beaucoup de personnes, dont les enfants, pour en protéger quelques-unes?
- Concernant les hypersensibles par rapport aux insecticides, les techniques et les produits les moins problématiques seraient utilisés en priorité plus probablement par voie terrestre. Pour réduire davantage les risques, il faudrait une bonne information de la population quand des arrosages seraient programmés.
- Les études continuent sur les hypersensibles afin de mieux les protéger. On cherche à bien soupeser les risques liés à l'utilisation des insecticides par rapport aux risques liés au VNO.
- Pour les hypersensibles, le VNO présente un risque tout autant que les solutions de lutte puisqu'il s'agit de recourir à des produits chimiques. Les hypersensibles devraient être évacués, si de tels moyens étaient utilisés. Les moyens de protéger les personnes hypersensibles devraient être examinés attentivement.

#### Alternatives aux insecticides

- D'autres solutions, telles que des choix de société (meilleure alimentation donc meilleur système immunitaire, etc.), pourraient être envisagées, qui permettraient de diminuer l'utilisation d'insecticides, donc les coûts et les risques.
- Peut-être faudrait-il envisager d'investir dans l'amélioration des systèmes immunitaires des individus pour augmenter leur résistance aux infections? Il s'agit de moyens préventifs qui peuvent donner des résultats durables.

- L'intervention par l'alimentation peut être envisagée, mais ce serait à long terme et il n'est pas certain que ça ait une grande incidence, du moins une incidence durable.
- Il est possible que la population développe progressivement une auto-immunisation si l'exposition au VNO se prolonge.
- Le rôle du système immunitaire par rapport au VNO est mal connu et reste flou. Il y a peu de données médicales car pas beaucoup de recul. On compare avec des virus similaires mais les résultats restent encore fort approximatifs.
- La vaccination serait un autre moyen de prévention. Des recherches médicales sont en cours, certaines rendues au stade des essais cliniques.
- L'intérêt des vaccins serait surtout de réduire les craintes de la population plutôt que de prévenir les épidémies liées au VNO.
- Pour le moment, les recherches sur les vaccins n'étant pas complétées, les traitements médicaux se concentrent sur la réduction des symptômes. Toutefois, un diagnostic et un suivi médical plus rapide permettraient de mieux aider le système immunitaire à lutter contre le virus.
- L'intérêt des vaccins serait surtout de réduire les craintes de la population plutôt que de prévenir les épidémies liées au VNO.
- La situation actuelle, soit le petit nombre de cas recensés, influence la perception actuelle sur la nécessité relative des mesures d'urgence. Mais en cas d'épidémie, cette perception changerait sûrement d'où l'intérêt de définir maintenant une procédure d'urgence.
- Vu l'utilité réduite des insecticides, à long terme, et leurs coûts élevés, d'autres axes d'intervention devraient être privilégiés, notamment l'amélioration des aménagements urbains, la recherche médicale, etc.

### La protection personnelle

- Les risques liés au VNO font partie des risques normaux des activités humaines extérieures.
- Le risque « 0 » n'existe pas. L'option de ne rien faire devrait être envisagée, même s'il y a des morts possibles. C'est une responsabilité personnelle que de protéger sa santé.
- L'option de non-intervention est effectivement à prendre en compte d'autant que les moyens de prévention et de protection ne semblent pas avoir prouvé leur efficacité et qu'ils comportent des risques. Ceci aurait pour conséquences de définir les priorités et de faire la promotion de meilleures habitudes de vie (protection, alimentation pour renforcer son système immunitaire, etc.).
- Il faudrait travailler plus sur la communication auprès du public que sur le contrôle des vecteurs du VNO. Il faut essayer de changer les mentalités : l'individu devrait être rendu responsable de sa santé.

- Des investissements pourraient être proposés pour soutenir les mesures de protection personnelle, par exemple par un remboursement des produits insectifuges par l'assurance maladie, etc. Ceci pourrait inciter les individus à se prendre en main.
- Par crainte de mourir, certains exigent l'utilisation d'insecticides, même s'ils peuvent comporter plus de risques que le VNO. D'autres problèmes sont importants et à risques, par exemple la grippe.

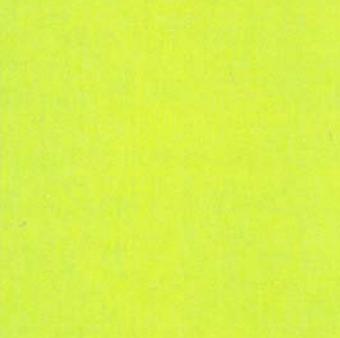
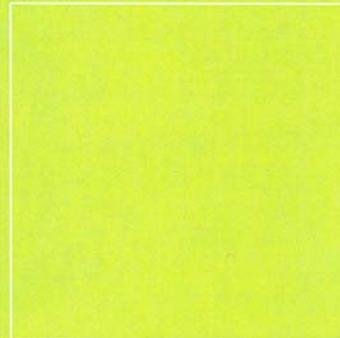
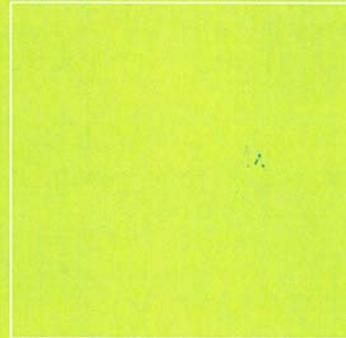
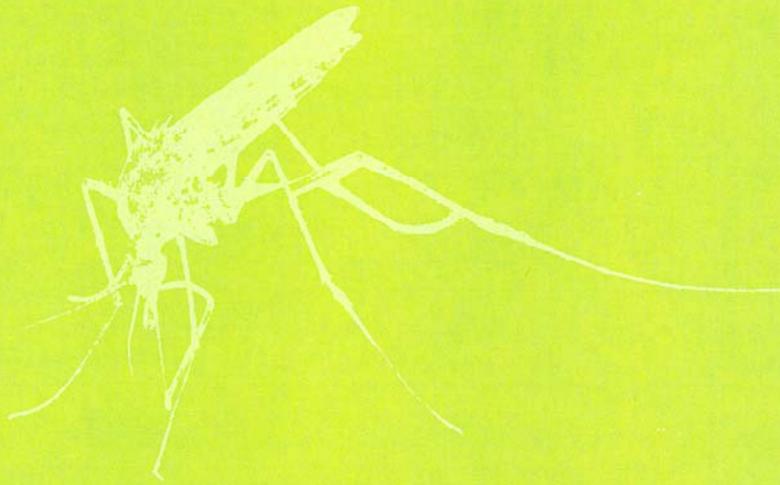
### L'information du public

- Comme la participation fait partie du processus d'évaluation stratégique du Plan d'intervention, c'est au gouvernement de décider si cette stratégie doit être soumise à la consultation publique ou non.
- La consultation du public ne peut servir à élaborer la stratégie d'intervention. Le gouvernement a l'expertise et assez d'informations pour une prise de décision.
- La consultation du grand public n'apparaît pas nécessaire sur la stratégie. Toutefois, il faut assurer une meilleure sensibilisation des médias pour éviter qu'ils ne créent une psychose dans la population.
- En cas de problèmes, il faudra que le MSSS et les DSP (Directions de santé publique) procèdent à des campagnes d'information rigoureuses sur les risques dus au VNO, pour éviter les mauvaises interprétations par le public ou pour prévenir une panique qui pourrait résulter de mauvais renseignements transmis.
- La crainte du VNO entraîne une pression sociale sur les milieux humides. Le VNO devient aujourd'hui un prétexte pour les faire disparaître. Il faut donc assurer une meilleure information pour éviter les préjugés et les conséquences possibles de destruction d'écosystèmes utiles.
- Il faudrait cibler davantage les campagnes d'information, puisque les gens utilisent plutôt les moyens de protection personnelle en début de saison, où les moustiques sont nombreux et actifs, sans être porteurs du VNO. Pour une meilleure protection contre le VNO, les produits devraient être utilisés en fin de saison, car c'est la période à risque concernant le VNO.
- Il y a une grande différence entre ce qui est nuisible (moustiques de printemps) et ce qui est indésirable (VNO). Il faut éduquer la population dans ce sens, car une confusion subsiste. Les gens concentrent leur lutte sur les moustiques en début de saison.
- Il faudrait qu'on détermine de façon claire les rôles de chacun pour les interventions, soit le gouvernement, les municipalités, etc., et pour la diffusion de l'information, soit la ligne d'information VNO, etc.
- Pour éviter une panique de la population en cas de crise, le gouvernement doit réagir en montrant qu'il est en mesure de répondre et qu'il est en capacité de la gérer.
- S'il y avait actuellement une consultation publique portant sur l'usage des insecticides, il en ressortirait probablement un avis général négatif face à une telle mesure. Au contraire, en cas de problème réel, cet avis serait certainement bien différent.

- Compte tenu de l'investissement que cela représente (énergie, temps, argent, etc.), si des consultations étaient faites, elles devraient être plus globales et porter sur les maladies transmissibles des animaux à l'homme, et pas seulement sur le VNO.
- Il s'agit finalement de mettre en place une action d'éducation, plutôt que de consultation. En cas de crise, ceci permettrait une meilleure réaction et une compréhension accrue de la part du public.







Étude d'impact stratégique  
du Plan d'intervention gouvernemental  
de protection de la santé publique  
contre le virus du Nil occidental